



SAISINE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

MOTIF DE LA SAISINE : RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2022 POUR LES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS DE MOINS DE 50 AGENTS

Madame VINCENT-CHAUMONT, Directrice du CDG 03, procède à la présentation du RSU 2022, pour les collectivités et établissements de moins de 50 agents, rattachés au CDG03.

Le taux de retour pour l'année de 2022 est en augmentation, à 72 %.

Une baisse des effectifs des fonctionnaires est constatée, alors que le nombre de contractuels, et notamment de CDI est en augmentation (-3,5% de fonctionnaires contre + 10 % de contractuels).

La moyenne d'âge de 48 ans reste identique à celle de l'an passé.

66 % des collectivités et établissements ayant répondu ont instauré le RIFSEEP.

Une augmentation de la rémunération est constatée pour les 3 catégories, quel que soit le statut de l'agent.

Le nombre de jour d'absence pour maladie est en diminution pour les fonctionnaires, mais en augmentation pour les agents contractuels.

En revanche, une baisse du nombre d'agent ayant eu au moins un jour de carence prélevé est constatée, ainsi que le nombre de jours d'absence suite à accident de travail ou de service.

Enfin, 29 % des agents ont bénéficié d'au moins une journée de formation. L'enquête révèle que le coût de la formation a été multiplié par 2. Les représentants du syndicat CGT regrettent le faible taux d'agents ayant suivi une formation au cours de l'année 2022.

Madame GADET, représentante du SNDGCT, informe que le remplissage du RSU par le biais de la plateforme dédiée est un travail fastidieux et chronophage. De plus, les représentants agents des SIVOM tiennent à préciser que le RSU complété pour leur collectivité n'est pas cohérent : en effet, les effectifs concernés par le RSU sont les agents publics, titulaires et contractuels, ainsi que les apprentis. Les autres salariés relevant du droit privé ne sont donc pas intégrés dans le total des effectifs alors que la partie « rémunération » concerne l'intégralité des agents.

Madame VINCENT-CHAUMONT précise que des évolutions sont attendues, en particulier pour les personnels de ces établissements publics.

Après débat, **le RSU est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

A Yzeure, le 30 Novembre 2023

Le Secrétaire-Adjoint,

Le Président,

Le Secrétaire,